

LE SENSTATE SOME lecture de report.

Mandanes, heratours or Chara Callingues.

le Prenter Printident de la Cour s'Appel de SLEST. MANS et Houster Manuteur Manuteur de la Cour s'Appel de SLEST. MANS et Housteur la Processur Général près ladite Cour m'ont transmis avec un avis très favorable, la requête de Monsieur le Juge des Enfants de Saint-Denis, relative à l'attribute de de la Liberté Surveillée près le Tribunal des Enfants de SAINT.

Ils m'ent également transmis, à titre d'information, cepte des statute de l'Association, copie de le lettre en date du 27 Septembre 1966 adressée à M. le Garde des Sceaux et copie de la fettre du 1er Décembre 1966 de M. le Garde des Sceaux approuvant les statuts.

Mesdames et Messieurs, je crois devoir appeler vetre attention eur le fait que celle question a déjà été soumise à Messieurs les Adjoints lors d'une séance de travail en date du 20 Février dernier. Ces Messieurs ent donné un avis favorable quant à l'allocation d'une subvention de 100.005 Fra CFA à cette Association. La somme correspondante pourrait être inscrite au budget supplémentaire 1988.

Ammonoi de 18 Geloha 1968

Le Secretaria feneral

Whi h: 3453/56 1DAF/3

Lour come certifie conforms

Lu 7 Mai 1968

Le Secretaria feneral

Lugare, che Vergereon